

# LE MOIS

**erdregesvres**

N°52 novembre - décembre 2019



**ASSAINISSEMENT**

## Un service mutualisé pour l'assainissement collectif

URBANISME : faites  
vos demandes en ligne !

DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
RDV chez l'habitant saison 2 !

CULTURE : le groupe  
artistique Alice en résidence

**Dose**  
ENCORE UNE D'EMBALLAGE

Vous y trouverez DES PRODUITS EN VRAI...  
spécialement sélectionnés pour offrir à votre famille  
et à vos amis les meilleurs moments de plaisir  
et de bien-être.

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR  
AVEC VOS CONTENANTS !**

9 RUE DES MARCHÉES - 44310 NOTT SUR ERDRE  
02 40 14 03 53 - doseepicerie@gmail.com

Lundi 10h-19h  
Mardi 10h-19h  
Mercredi 10h-19h  
Jeudi 10h-19h  
Vendredi 10h-19h  
Samedi 10h-19h  
Dimanche fermé

**CABINET-Î RECRUTE**  
Opinion System  
et % de satisfaction sur 41 ans

VIGNEUX-DE-BRETAGNE ORVAULT FAY-DE-BRETAGNE

www.cabinet-i.com  
02.28.96.09.08

Rejoignez notre équipe commerciale,  
**vous allez cartonner !**

**Martinez**

TREILLIÈRES  
NORT/ERDRE  
SAFFRÉ  
HÉRIC

ESPACE FUNÉRAIRE L'Autre Rive (avec salle de cérémonie)  
ESPACE FUNÉRAIRE Les Deux Rives  
SALON FUNÉRAIRE DE L'ISAC ou DE VOTRE CHOIX  
ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES  
DÉMARCHES - TRANSPORTS  
CONTRATS OBSÈQUES  
ARTICLES FUNÉRAIRES  
MONUMENTS - MARBRERIE

**Tél. 02 40 72 14 14**

PROCHAINEMENT Centre-ville de Sucé-Sur-Erdre

**VOTRE RÉSIDENCE DE STANDING**

**SQUARE PASTEUR**

**SOGIMMO**  
Bâtisseur de bien-être

Contactez-nous au 02 28 01 38 39  
www.sogimmo.fr



# Édito



Une fois par trimestre vous recevez Le MAG, celui-ci, le n°52 est le dernier de cette année 2019. Le MAG d'Erdre & Gesvres est en fait surtout le vôtre. Il est conçu pour vous informer sur ce qui se crée sur notre territoire, un beau territoire dont vous êtes tous acteurs. Au fil des pages vous retrouvez toutes les actualités des 12 communes, vos associations, vos initiatives, vos entreprises. À ce titre, Le MAG tente de faire la part belle aussi à vos témoignages. Vous retrouverez par exemple ceux de 3 jeunes entrepreneurs dans ce numéro. Bien sûr les pages Zoom ou Le Dossier sont plus didactiques sur les missions de votre communauté de communes. L'actualité de cette fin d'année porte d'ailleurs sur le transfert de la compétence assainissement à la CCEG. Le développement durable, si important pour nos générations futures a lui désormais une place systématique, tout comme, et je m'en réjouis, le conseil de développement. Enfin parce que vivre ensemble c'est aussi prendre le temps de partager un spectacle, une conférence, découvrir un artiste, l'agenda vous invite à venir changer de point de vue, vous distraire, en vous rappelant et ils sont nombreux, tous les événements culturels à venir. Ce dernier numéro de l'année n'échappe pas à la règle et vous invite à Travel(l)ing, une résidence artistique que le collectif Alice va construire avec vous.

Alors oui le dernier numéro 2019 du MAG marque aussi la fin de l'année mais avec elle se profile la période des fêtes tant attendue des enfants, et pourquoi pas des grands ? Aussi au nom de toute l'équipe de la CCEG, les élus, les agents, je vous souhaite à tous de vivre en famille, avec vos amis de très belles fêtes de fin d'année ; Qu'elles soient généreuses, joyeuses et solidaires.



Responsable de la publication :  
Yvon Lerat  
Coordination de la rédaction :  
Axèle Bureau  
Rédaction/conception :  
Bénédicte Cartron, service communication  
Impression: Goubault imprimeur  
(27 500 exemplaires)  
Régie publicitaire : Ouest Expansion - 02 99 35 22 66  
Distribution : JBA Communication  
Dépôt Légal : à parution  
ISSN : 2118-7886  
Crédits photos/illustrations :  
Service communication et les services de la communauté de communes - Défi Déclics - Ufolep 44 - Denis Rochard - Conseil de développement Erdre & Gesvres - Loona Sire - Fil fil - Le Petit Détournement - L'appel du dehors - Emmanuel Rioufol - Freepik - Adobe Stock

»  
**YVON LERAT,**  
Président de la communauté de communes Erdre & Gesvres



## Sommaire

<b>Actualités</b>	-4	ILAN, La plateforme des porteurs de projets	-14	<b>Près de chez vous</b>	-18
<b>Dossier</b>	-8	La GTPEC : coopérer pour mieux développer	-15	Des actions pour l'eau et les milieux aquatiques	
<b>Zoom</b>	-12	Les RDV chez l'habitant, saison 2 !	-16	<b>Conseil de développement</b>	-19
Actes d'urbanisme : faites vos demandes en ligne !	-13	Travel(l)ing, quand l'art interroge nos déplacements	-17	<b>Rendez-vous</b>	-20
				<b>Vos services</b>	-22

## VŒUX 2020



## 2 temps pour les cérémonies des vœux

**Un temps pour les habitants de la communauté de communes Erdre & Gesvres !** Comme chaque année au mois de janvier, la période des vœux permet à tous les habitants du territoire de se retrouver et d'échanger avec les élus d'Erdre & Gesvres. La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de parler du quotidien de la communauté de communes animé par ses compétences au niveau de l'emploi, du développement économique, des services de proximité, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des transports, des infrastructures, de la solidarité.

**La communauté de communes Erdre & Gesvres vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 17 janvier à 19h, salle des Lauriers au complexe sportif, 32 allée des sports à Vigneux-de-Bretagne.**

**... et un autre pour les acteurs économiques.** Chaque année, des entreprises s'installent, déménagent, grandissent, se regroupent, créent des emplois sur les 12 communes du territoire. Les entreprises, de la plus petite à la plus grande, de la plus récente à la plus ancienne, sont invitées à la cérémonie des vœux aux acteurs économiques. Une soirée qui réunira les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprises... tous ceux qui animent cette vie économique au jour le jour. Et comme chaque année, la cérémonie accueillera un(e) invité(e) exceptionnel(le)... l'alpiniste Catherine Destivelle viendra partager son expérience avec les chefs d'entreprises du territoire.

**Judi 9 janvier à 19h30, salle des Bruyères à Héric**

## SPORT

## Handisportez-vous bien aux Bassins d'Ardéa !

Depuis septembre 2019, les Bassins d'Ardéa à Nort-sur-Erdre sont adhérents à la FFH, Fédération Française Handisport, et devient le seul bassin de la Métropole à proposer un créneau handisport lié à la natation. Roseline Durmarque, éducatrice aquatique spécialisée dispense désormais un cours d'apprentissage et perfectionnement adapté aux handicaps moteurs, tous les vendredis du 19h15 à 20h. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le cours est limité à 8 personnes, et il reste quelques places ! Enfin Les Bassins d'Ardéa et Alphéa ne s'arrêtent pas là et travaillent dès aujourd'hui sur un dispositif Sport et Santé... On vous en dit plus prochainement !

**Renseignements et pré-inscription aux Bassins d'Ardéa : 02 28 24 24 60**

 [www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

## Devenir surveillant aquatique, pensez-y dès maintenant !



Les Bassins d'Alphéa à Grandchamp-des-Fontaines mettront en place en septembre 2020 un parcours d'entraînement et de préparation pour devenir surveillant aquatique. À raison d'une heure par semaine, et sur 6 mois les candidats au BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) s'entraîneront au rétropédalage, sauvetage, apnée... Ces heures d'entraînement seront ensuite complétées par une semaine de stage avec un maître-nageur pour être prêts pour l'examen.

**Renseignements et pré-inscription aux Bassins d'Alphéa : 02 28 43 43 30**

 [www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

## DÉCHETS



## Le site de traitement des déchets de Treffieux se visite !

**C'est désormais un classique pour tous les curieux, le site de traitement des déchets du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique se visite. Pour tout savoir sur la vie de vos déchets après leur collecte, le tri des sacs jaunes ou le fonctionnement d'un centre d'enfouissement, visitez Treffieux !**

- Mercredi 15 janvier de 10h à 12h
- Lundi 10 février de 10h à 12h

**Sur réservation : au 02 28 02 28 10 ou [animateur.dechets@cceg.fr](mailto:animateur.dechets@cceg.fr)**

## INNOVATION

## Le saviez-vous ?

**Erdre & Gesvres a obtenu le label « territoire innovant 2019 » des Interconnectés pour la création mutualisée de son site internet avec ceux de 11 communes membres du territoire.**

Ce label, décerné par un jury d'experts, de journalistes et de dirigeants de collectivités, récompense l'offre des services numériques en ligne qui bénéficie dorénavant aux habitants, entreprises et associations du territoire.

ET n'oubliez pas ! Pour toujours + de services et d'infos sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) ou suivez-nous sur    

## DÉCHETS

## Collecte de la ferraille



**À la déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines,** collecte du lundi au samedi aux horaires d'ouverture.

Attention : un badge spécifique est nécessaire pour accéder à cette déchèterie qui dispose d'une barrière d'accès. Pour l'obtenir, contactez le service déchets au 02 28 02 28 10 ou à l'adresse [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr).

**Sur les 6 autres déchèteries** de la CCEG, la collecte a lieu à des dates fixes, sur les heures d'ouverture de la déchèterie.

**Planning détaillé, téléchargeable sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr), ou disponible en déchèterie et à l'accueil de votre mairie.**

## Calendrier de collecte 2020

Vous allez recevoir d'ici la fin de l'année par courrier votre calendrier. Celui-ci précisant le jour et la semaine de collecte de votre adresse. Si vous ne l'avez pas reçu en janvier, contactez le service déchets : 02 28 02 28 10 ou [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr)

**Élu territoire innovant**

**Interconnectés 2019**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Ayez le Déclic et relevez le Défi !



**En famille, entre amis, entre voisins, vous êtes invités à relever le défi « Déclics » bref, à vous challenger de manière ludique et faire des économies ensemble !**

En 2018-2019, ce sont près de 44 foyers d'Erdre & Gesvres qui ont participé à cette aventure. Ils ont en moyenne réalisé 12 % d'économies d'énergie, soit une épargne de 200 €. Tentant non ? Alors vous aussi, venez relever le défi « Déclics », saison 2019-2020 !

Pour cela, c'est très simple, inscrivez-vous sur [defis-declics.org](http://defis-declics.org) et créez votre espace personnel pour devenir membre d'une équipe. Chacune est constituée d'une dizaine de personnes et coachée par un capitaine. Pour vous accompagner, l'association FDCIVAM44 et l'Espace

Info-Énergie mettent à votre disposition une mallette, avec à l'intérieur, des instruments de mesure, des conseils et des astuces à partager au sein de l'équipe. Et bien sûr on mobilise ses voisins, son quartier, les habitants de sa commune, ses collègues... L'espace personnel Déclics vous permettra de suivre et analyser vos consommations et cela même au-delà du défi ! Il suffit de créer ses compteurs (électricité, eau, gaz, ...) et de renseigner régulièrement ses consommations... Bref, un outil et un défi pour faire des économies simplement et toute l'année !

La compétition entre les équipes est aussi bienveillante ! En effet, il s'agit de s'amuser en famille, d'apprendre à changer de comportement, d'impliquer ses enfants et ou ses ados dans une démarche en faveur de l'environnement !

**Dates du défi : du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 avril 2020, (inscription toujours possible)**  
**Contact et informations : 02 40 14 59 00**  
**ou [nord-est.44@eiepd.fr](mailto:nord-est.44@eiepd.fr)**



Le saviez-vous ? Par des changements de comportements du quotidien et par des petits équipements économes, on peut réduire d'au moins 8 % ses consommations d'énergie.

[defis-declics.org](http://defis-declics.org)

## RECENSEMENT

Du 16 janvier au 15 février 2020, les habitants de Fay-de-Bretagne et d'Héric seront recensés par la CCEG. Un agent recenseur se rendra à votre domicile pour vous remettre les codes permettant de remplir le questionnaire en ligne, ou à défaut vous pourrez remplir un formulaire papier.

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## FINANCEMENT



## « Nouveaux lieux, nouveaux liens » l'appel à projet des « Fabriques de territoires »

**En 2019, l'État, plus exactement le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a mis en place un programme nommé « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». L'objectif de ce programme est de faciliter, partout en France, la création de tiers-lieux qui viendront s'imbriquer et enrichir les « Fabriques de territoires ».**

On entend par tiers-lieu un espace créé pour se rencontrer, stimuler les échanges, la coopération entre différents acteurs d'un même territoire pour favoriser le faire ensemble et donc participer activement à la cohésion sociale. L'objectif de ces espaces c'est aussi de travailler sur la transversalité des actions, on y parle apprentissage, formation, mais aussi culture, numérique etc...

Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association, une fondation, un syndicat mixte ou un collectif, vous pouvez présenter votre projet pour la création d'un tiers-lieu sur notre territoire. 100 projets seront sélectionnés entre 2020 et 2022 par un jury issu de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Chaque projet se verra ensuite accompagner financièrement. En effet l'État s'engage à faciliter la création de ces tiers-lieux en finançant la partie fonctionnement, notamment en termes d'animation. Le financement est d'un montant de 50 000 € par an sur trois ans maximum.

**Plus d'informations sur <https://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-de-l-ami-pour-les-300-fabriques-de-territoires>**

## SÉNIORS

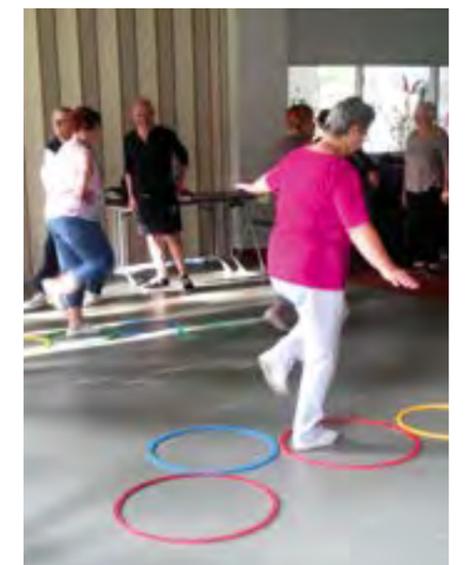
## « À mon rythme » mais tous les mardis !

**Vous avez plus de 60 ans, et envie de bouger ? L'Amicale Laïque de Vigneux, La Paquelais et l'UFOLEP 44 vous proposent un programme de multi-activités physiques. Ces ateliers ont lieu tous les mardis de 10h à 11h à la salle des acacias de Vigneux-de-Bretagne.**

À mon rythme, c'est le nom donné à ces sessions d'environ 1 heure qui vous permettent de rester en forme, autonome et surtout de passer un bon moment. Pas question de courir un marathon, mais plutôt de travailler ses équilibres, sa mémoire, de participer à des activités ludiques, faire des étirements, gagner en souplesse, bref, tout ce qui contribue à votre bien-être. Il n'y pas d'âge pour être bien dans son corps et bien dans sa tête, mais il y a quand même une chose à faire : bouger et donc s'inscrire !

**Complexe sportif de la maison blanche, Salle des acacias, allée des sports à Vigneux-de-Bretagne.**

**Contact et informations : Simon Briand**  
**06 69 91 02 30 - [simonbriand9@gmail.com](mailto:simonbriand9@gmail.com)**



ASSAINISSEMENT

# Un service mutualisé pour l'assainissement collectif

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service assainissement d'Erdre & Gesvres s'étoffe. On y retrouvera : Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SPANC qui prend en charge et contrôle les installations d'assainissement des particuliers qui ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif. Le SPANC est depuis 2006 un service entièrement géré par la CCEG. ...et le Service Public d'Assainissement Collectif, qui lui prend en charge les habitations desservies par un réseau public de collecte des eaux usées. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, ce service sera, comme le SPANC, géré par la CCEG et non plus par chacune des communes.

## QUAND LE « TOUT À L'ÉGOUT » DEVIENT SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Jusqu'à présent, chacune des 12 communes que compte la CCEG, avait individuellement la responsabilité de l'assainissement collectif ; autrefois communément appelé le « tout à l'égout ».

Le Service Public d'Assainissement Collectif est le système qui consiste à évacuer, et traiter, toutes les eaux usées de vos maisons vers une station d'épuration. Pour des raisons techniques, chaque commune avait contractuellement confié la gestion à des délégataires : SAUR, SUEZ, et STGS.

12 communes c'est autant de contrats pour régenter aussi bien le réseau (entretien, installation) que les abonnements, et bien sûr toutes les stations d'épuration. Un maillage d'intervenants et de procédures aussi dense, que complexe que la CCEG a souhaité simplifier. Aussi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'assainissement collectif sera transféré à l'intercommunalité qui gèrera alors l'ensemble des eaux usées du territoire, cette mutualisation permettant d'offrir, une qualité de service optimisée et harmonisée pour tous les habitants.

## CE QUI VA CHANGER MAINTENANT

Pour les habitants, votre interlocuteur ne sera plus votre commune mais directement le service dédié au sein de la CCEG, avec à la clé plus de technicité. En effet, 4 nouveaux agents seront entièrement dédiés à ce service : 1 agent s'occupera de la programmation, (voirie, urbanisme, et suivi des contrats de

délégation), 2 agents seront en charge de suivre les travaux de réhabilitation en coopération avec des maîtres d'œuvre, et un autre aura pour mission tout ce qui concerne le raccordement et la facturation. Enfin, Stéphanie Mousset, responsable du service assainissement, pilotera en plus du Service Public d'Assainissement Non Collectif, le Service Public d'Assainissement Collectif.

## CE QUI VA CHANGER ENSUITE

Une fois les contrats individuels arrivés à terme, la CCEG pourra repenser le service dans sa globalité et l'optimiser en simplifiant les procédures, la lecture des contrats, l'information sur les bons gestes à avoir au quotidien par exemple. Mais ce n'est pas tout, ce transfert de compétence a pour but de voir plus grand ! Certaines petites communes n'avaient pas les moyens suffisants pour engager de lourds travaux de réhabilitation ou d'extension du réseau, le pot commun permettra à chacune des communes, et donc à tous les habitants, de bénéficier de la même qualité de réseau et à termes d'un prix unique des services d'assainissement. Enfin, harmoniser, simplifier, c'est optimiser le réseau pour rendre plus performante la gestion des déchets. Car oui, l'eau usée est aussi déchet, mieux la traiter c'est prendre soin de l'environnement et si c'est bon pour la planète, c'est bon pour tous.



## L'assainissement en chiffres \*

### > L'assainissement collectif



#### 21 stations d'épuration

11 DANS LES BOURGS ET AGGLOMÉRATIONS

2 DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS

7 DANS LES VILLAGES ET HAMEAUX

La commune de Sucé-sur-Erdre et les eaux usées de la zone de Ragon à Treillières ne disposant pas de station d'épuration, leurs eaux usées sont dirigées vers le système d'assainissement collectif de Nantes Métropole.

Selon son emplacement et la quantité d'eaux usées traitées, les stations d'épuration n'ont pas la même taille. L'unité de mesure est l'équivalent-habitant, soit la quantité de pollution émise par personne et par jour. C'est cette mesure qui donne la capacité d'une station. **Sur notre territoire la plus petite compte 50 équivalents-habitants et la plus grande 11 300 équivalents-habitants.** Un écart conséquent qui se retrouve de fait dans les techniques d'assainissement qui elles aussi divergent et s'adaptent en fonction cette taille (lagunage, filtres plantés, boues activées).

**Les 21 stations d'épuration du territoire permettent de traiter 20 400 Equivalents-habitants ce qui représente environ 15 500 abonnés et plus de 315 km de réseau d'eaux usées.**

### > L'assainissement non collectif

**Les assainissements individuels ou non collectifs représentent 10 500 installations soit environ 23 000 habitants** et sont localisés en zones rurales. Elles ne sont donc pas desservies par un réseau collectif (hameaux, villages, écarts ...).

\* Chiffres de fin 2017



Tranchées d'épandage

## Propriétaires occupants, rénovez votre assainissement individuel !

**Vous êtes propriétaire d'une maison sur Erdre & Gesvres et vous y habitez. Votre dispositif d'assainissement individuel a été diagnostiqué « non conforme » ou « non acceptable », vous pouvez (en fonction de vos ressources) faire appel au SPANC de la communauté de communes.**

En effet, la CCEG subventionne à hauteur d'un montant forfaitaire de 3000 € les foyers aux revenus modestes pour réhabiliter leur installation individuelle d'assainissement et améliorer ainsi la qualité des eaux.

Pour prétendre à cette aide financière, vous devez remplir les critères suivants :

- Être propriétaire occupant du foyer,
- Avoir fait l'objet d'un contrôle diagnostic de bon de fonctionnement réalisé par le SPANC mentionnant que l'installation d'assainissement non collectif est « non acceptable » ou « non conforme »,
- La demande d'aide doit être réalisée avant tout travaux de mise en conformité. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel,
- Le projet de réhabilitation doit être validé par le SPANC dans le cadre du contrôle de conception,
- Attention, seules les filières d'assainissement extensives (ex : filtres plantés) ou traditionnelles (ex : épandages, filtres à sable) sont éligibles. Des cas particuliers pourront être étudiés par le SPANC. Dans ce cas, contactez le service SPANC pour prendre un rendez-vous avec un technicien,
- La réalisation des travaux devra être conforme à la réglementation et au projet validé et ce, dans le cadre du contrôle de bonne exécution,
- Les ressources du ménage ne doivent pas excéder les plafonds ci-contre



Filtre planté de roseaux

Plafonds de ressources applicables à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2019\*

Nombre de personnes	Plafond de ressources
1	22 752 €
2	33 275 €
3	40 015 €
4	43 150 €
5	53 510 €
Par personne supplémentaire	6 740 €

\* Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N-2 de toutes les personnes qui occupent le logement (se reporter à la ligne 25 de l'avis d'imposition correspondant).

**Attention le programme 2019 se termine dans quelques semaines, il reste encore quelques places...**

### Pour plus d'infos :

Rdv sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) ou contactez le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Erdre & Gesvres au 02 28 02 01 05 (standard ouvert le matin de 9h à 12h45, possibilité de laisser un message sur le répondeur l'après-midi ou d'envoyer un mail à [spanc@cceg.fr](mailto:spanc@cceg.fr)).

## ÉQUIPEMENT

# Le service technique s'installe au Centre Technique Intercommunal



Le Centre Technique Intercommunal

■ Depuis le 27 septembre, l'unité exploitation du service technique s'est installé au CTI, Centre Technique Intercommunal situé sur le parc d'activités de l'Erette à Héric. Un déménagement apprécié des 6 agents et de leur responsable car ce lieu répond parfaitement aux critères de fonctionnement, aux besoins actuels et futurs, notamment en termes de mutualisation du matériel avec les communes.

Auparavant tout le matériel nécessaire aux agents des différentes communes était dispersé sur le territoire. Yann Moineau, responsable exploitation, ajoute « ce bâtiment était une opportunité pour rassem-

bler sur un seul site l'ensemble des matériels. Il permet aussi de disposer d'une plus grande surface de stockage afin de répondre rapidement aux demandes des entreprises et des habitants du territoire ».

Le suivi du matériel est donc plus fluide car tous les équipements, en partie mutualisés, sont stockés au CTI et tous les services techniques des 12 communes peuvent emprunter ces matériels sur une simple réservation préalable.

## Le saviez-vous ?

Le service exploitation intervient sur tout le territoire avec des missions très diverses telles que :

- Entretien de 35 km de voies à intérêt communautaire,
- Travaux dans les 7 déchèteries d'Erdre & Gesvres,
- Travaux de maintenance des bâtiments communautaires,
- Soutien aux services dans l'organisation logistique des manifestations
- Retrait des dépôts sauvages aux abords des points d'apport volontaire (50 m<sup>3</sup>/semaine),
- Approvisionnement des sacs jaunes en mairies,
- Dotation de bacs d'ordures ménagères chez les nouveaux habitants du territoire et ajustement des bacs chez les résidents en fonction de l'évolution de la taille du foyer,
- Suivi des 3 aires d'accueil des gens du voyage.

## Les agents des communes et de la communauté de communes roulent plus vert !

Avec le contrat dit « Contrat Territoires Région 2017-2020 » passé entre la CCEG et le Conseil régional des Pays de la Loire, la Région alloue 2.439 M€ à notre communauté de communes pour le développement du territoire, et notamment sur des projets liés à la transition énergétique.

La CCEG a mobilisé 153 855 € de crédits de ce Contrat Territoires Région pour aider les différents services des communes à « se déplacer autrement » en Erdre & Gesvres et notamment s'équiper en véhicules électriques. C'est ce qu'on fait 11 des 12 communes, ainsi que l'intercommunalité, qui ont acheté des véhicules électriques utilitaires ou légers pour moderniser et verdier leur flotte automobile à l'aide des crédits régionaux.

**DÉPLAÇONS-NOUS AUTREMENT**  
erdre-gesvres  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## URBANISME

# Actes d'urbanisme : faites vos demandes en ligne !

**Qu'il s'agisse d'une demande de certificat d'urbanisme de simple information ou opérationnel, d'une déclaration préalable, ou d'un permis de démolir, si vous le souhaitez, vous n'aurez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ces 3 demandes d'urbanisme pourront désormais être transmises à la mairie sous forme numérique via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).**

■ Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaires, géomètres, architectes, maître d'œuvre... Les demandes se font en ligne sur un portail dédié. Le dépôt est sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi de ses dossiers.

Le portail permet de consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme, de formuler une demande d'autorisation, et de télécharger les pièces justificatives. Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier. **Le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer ! Il n'a plus à faire des copies papier supplémentaires et peut suivre l'instruction en temps réel. De plus, il peut consulter l'ensemble de ses demandes archivées.**

À noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil,

il sera toujours possible de déposer les demandes directement au service urbanisme des mairies ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

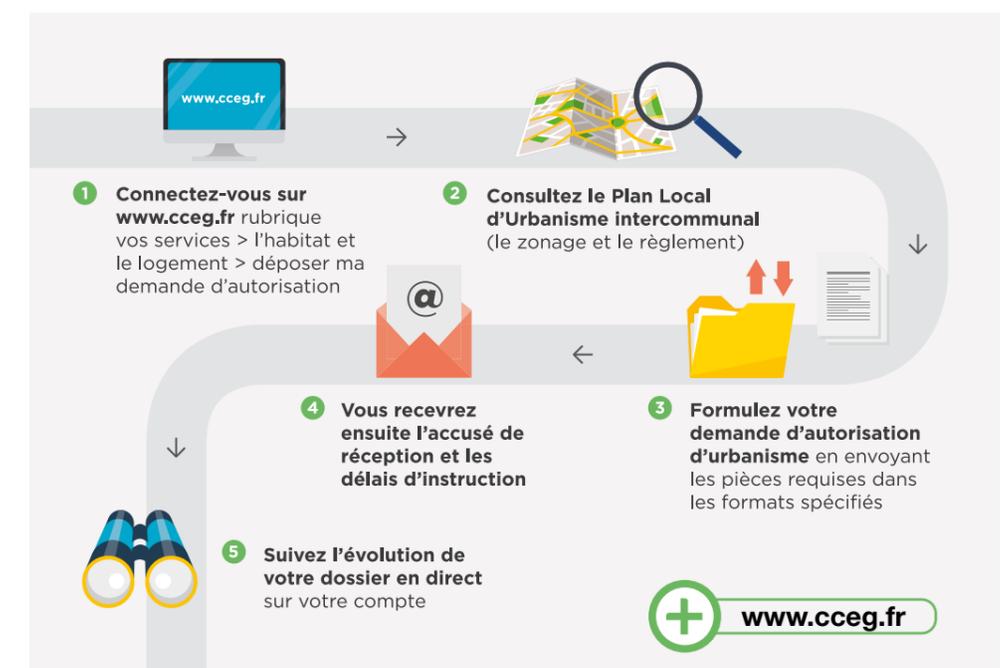
**Attention, ce dispositif n'est pas ouvert dans un premier temps aux permis de construire et permis d'aménager, il sera progressivement généralisé.**

La Loi : cette procédure de dématérialisation est la traduction des dispositions législatives et réglementaires issues du Code des relations entre le public et l'administration et, notamment, sa partie relative aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique. Dispositions précisées par la loi ELAN qui fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2022 la dématérialisation totale de l'instruction des actes d'urbanisme.



**20 000**

actes ont été instruits depuis 2016 dans les 12 communes d'Erdre & Gesvres



# ILAN, LA plateforme des porteurs de projets !

ILAN, Initiative Loire Atlantique Nord est une association membre du Réseau Initiative France, 1<sup>er</sup> réseau d'accompagnement et de financement des entrepreneurs. Sur notre territoire\* en moyenne 70 entreprises par an ont bénéficié d'un prêt d'honneur. La plateforme ILAN, ce sont des conseillers et des bénévoles : chefs d'entreprises déjà installés, avocats, notaires, experts-comptables, tous investis pour soutenir les entrepreneurs, les aider à « réseauter », et ainsi rompre l'isolement, première cause d'échec dans l'aventure entrepreneuriale.

ILAN c'est aussi un coup de pouce financier. Chaque porteur de projet peut déposer un dossier de demande de prêt, pour un financement (au moment du lancement) ou d'une augmentation de capital. En fonction de la viabilité du projet, la commission d'attribution peut accorder un prêt (à taux 0) allant de 2 000 à 40 000 €. Contactez ILAN au 02 72 41 01 08 !



Caroline BRETTEL

« Je suis née et j'ai toujours vécu à Héric, à la campagne et j'ai fait des études autour du végétal. Je suis donc et depuis longtemps attachée aux produits sains, naturels, mais

l'idée de les promouvoir et les vendre dans des emballages plastiques, ça ce n'était pas possible, d'où l'idée d'une épicerie vac. Le principe est simple : on apporte son contenant, on le remplit, on pèse, le poids du contenant est déduit, seul le produit est payé et pas d'emballage superflu !

Une fois le local trouvé et mon projet déjà bien avancé, mon expert-comptable m'a parlé d'ILAN. La conseillère m'a accompagnée dans le montage du dossier de demande de prêt, je suis passée en commission et ai obtenu un prêt de 7000 €. Une belle somme avec laquelle j'ai pu voir plus grand avec plus de silos, plus de références. La boutique a ouvert il y a quelques mois, ça marche très bien, je suis ravie ! ».

**Nature & Vra'c : 9 place Saint-Nicolas à Héric**  
facebook.com/NATUREVRAC - 06 47 22 53 97



Amélie FRADIN

« On peut dire que le hasard a bien fait les choses, et que ILAN m'a bien aidée ! J'ai 24 ans et j'avais déjà envie d'avoir mon propre salon, quand j'ai commencé à chercher je suis tombée sur celui de Casson, et le hasard... la coiffeuse qui le tenait avait fait sa formation avec moi. Les choses se sont alors faites très facilement et c'est elle qui m'a parlé d'ILAN, pour m'accompagner dans mon projet de reprise. J'ai contacté la CCEG, puis j'ai présenté mon dossier à la commission ILAN. Le jury l'a validé et m'a accordé un prêt d'honneur de 7000 €. J'avais déjà

contracté un prêt bancaire mais cette somme m'a permis de faire tous les aménagements que je voulais. À taux 0 et remboursable sur 3 ans, c'est un vrai coup de pouce pour une jeune entrepreneuse comme moi ! ».

**L'atelier d'Amélie : 7 bis rue de la Mairie à Casson - facebook.com/coiffurelatelierdamelie - 02 28 24 08 52**

\* ILAN regroupe les territoires d'Erdre & Gesvres, Blain, Nozay et Châteaubriant-Derval

# La GTPEC : coopérer pour mieux développer

Après la phase de prospective territoriale, les acteurs d'Erdre & Gesvres ont travaillé sur un plan d'action à l'horizon 2030. Bien que le projet soit porté par la CCEG, le Club entreprises et le conseil de développement ont un rôle majeur dans la collaboration. Ensemble, ils réfléchissent et travaillent pour l'avenir, celui de nos métiers, nos emplois, nos compétences du territoire.



de gauche à droite : André BARET Causses Cévennes, Claire BOLDUC Témiscamingue (Québec), Philippe EUZENAT Erdre & Gesvres

■ Après une phase de diagnostic, de repérage et de définition des grands axes du projet, le travail et les rencontres sur le territoire ont débuté autour de 4 filières, toutes liées à la vie et l'avenir du territoire. Au programme donc, l'agriculture et l'alimentation, les services à la personne, l'industrie et l'éco-construction.

Chacune de ces filières a désormais son plan d'action : la filière agriculture et alimentation travaillera sur la restauration collective avec les producteurs locaux, impliquant de fait une veille agricole et alimentaire. Pour les services à la personne il s'agira de coordonner les différents services à la personne avec des structures, où l'on évoquera par exemple l'habitat partagé. L'industrie explorera la mobilité inter-entreprise, les plateformes RH, la relation entreprises-citoyens ou encore des réunions thématiques. Enfin la filière éco-construction abordera les formations à ce type de construction, la sensibilisation à cette filière et ses matériaux etc. Sur cette phase, le territoire bénéficie du concours financier du Fonds Social Européen.

## Et si on coopérait ?

Pour aller plus loin et explorer les avantages du travail collaboratif, la communauté de communes s'est rapprochée de 2 autres territoires, Causses Cévennes en Lozère et Témiscamingue au Canada. 3 territoires liés par des problématiques communes, chacun cherchant à améliorer sa palette de services

auprès de ses habitants, de ses entreprises et ce, en s'appuyant sur leur identité propre et leurs ressources locales. Pour avancer sur cette question, il est proposé pour ces 3 territoires, un travail collaboratif qui se base sur :

- **Le partage** d'une démarche de travail et des éléments de méthodologie
- **L'observation** de la mise en œuvre de la démarche sur le territoire et l'analyse des outils pertinents
- **L'échange** entre territoires des bonnes pratiques sur différents thèmes autour de l'innovation et l'attractivité sur les territoires :
  - ressources (au niveau territorial, gestion et valorisation des compétences, dynamisme des entreprises)
  - conditions d'attractivité et notamment logement, mobilité, jeunesse
  - transitions énergétique, sociale, économique

Visites « apprenantes », visites « miroirs » ou partage de la méthodologie, des actions communes sont prévues pour échanger sur les pratiques et découvertes d'un territoire à l'autre et permettre, pourquoi pas, de mettre en œuvre des solutions. Les bonnes idées des uns faisant écho aux bonnes idées des autres. Affaire à suivre...



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Les RDV chez l'habitant, saison 2 !

En 2018, les habitants d'Erdre & Gesvres ont découvert « Les rendez-vous chez l'habitant ». Le principe ? Transmettre ses astuces et bonnes pratiques quotidiennes en faveur du développement durable à ses voisins, ses collègues ou à toute personne intéressée. On y apprend par exemple comment jardiner au naturel, comment une famille du territoire s'est lancée dans le zéro déchet, comment cuisiner sainement et économiquement, comment rendre sa maison moins énergivore... La saison 2 est lancée ! Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger, de faire connaître, d'apprendre de manière conviviale. Ils sont ouverts à tous et gratuits, il suffit de s'inscrire !



Rdv dans le jardin de Michel Piou fin juin 2018

## 7 rendez-vous à venir

- **Samedi 25 janvier 2020 de 10h à 12h**, « Jardin d'hiver ou comment préparer son jardin pour le printemps » chez Alain à Treillières
- **Samedi 29 février 2020 de 10h à 12h**, « Bertrand vous accueille dans sa maison moins énergivore » à Nort-sur-Erdre
- **Samedi 7 mars 2020 de 10h30 à 12h**, « Zéro déchet en famille » chez Muriel à Sucé-sur-Erdre
- **Judi 26 mars 2020 de 18h30 à 20h**, « Alimentation saine, équilibrée et économique avec partage de recettes de cuisine » chez Agnès à Héric
- **Samedi 4 avril 2020 de 14h30 à 16h30**, « Comment réduire ses déchets verts » chez Alain à Treillières

- **Samedi 16 mai 2020 de 10h à 12h**, « Bienvenue dans le jardin de Françoise et Michel » à Treillières.
- **En juin 2020**, « Démonstration de véhicules électriques » avec Olivier Grégoire, habitant de Sucé-sur-Erdre

Si vous aussi, vous avez un savoir ou de belles astuces à partager, « Les rendez-vous chez l'habitant » sont faits pour vous ! Faites part à la communauté de communes de votre envie, nous vous aiderons à organiser votre rencontre en réalisant des flyers ou en vous prêtant une salle si besoin.

**Inscriptions et renseignements au 02 28 02 01 45**  
nathalie.brachet@cceg.fr - www.cceg.fr



## Arrivée de Rachel Virole au service développement durable

Après une expérience à la communauté de communes Gorges Causses Cévennes à Florac (Lozère) Rachel Virole s'est installée dans la région nantaise et a rejoint depuis août 2019 la CCEG au service développement durable. Rachel Virole a pour mission la coordination du Projet Alimentaire Territorial (dossier Le MAG n° 48) et l'élaboration du Projet Agricole de Territoire. Deux projets qui ont, entre autre, pour objectifs la valorisation de l'approvisionnement local et durable et le développement de pratiques de production et de consommation plus respectueuses de l'environnement. Interlocutrice privilégiée des agriculteurs, Rachel Virole a à cœur de favoriser l'interconnaissance entre les agriculteurs, les habitants, et les élus. Contact : rachel.virole@cceg.fr - 09 75 12 11 77.

## CULTURE

# Travel(I)ing, quand l'art interroge nos déplacements

Après « Portraits de rue » en 2015, les artistes Virginie Frappart et Denis Rochard (du groupe artistique Alice) nous invitent, avec Travel(I)ing, à explorer nos déplacements, à imaginer collectivement nos manières de se déplacer, de voyager, d'appréhender l'espace public. Travel(I)ing est un projet commun du service culture et du service mobilités, et prend pour point de départ l'imaginaire lié à la voiture. Pour en parler on embarque Manon Lerat, chargée de mission éducation artistique et culturelle ainsi que Camille Boceno, conseillère mobilité à la CCEG. Bienvenue dans l'expérience Travel(I)ing !



© Denis Rochard

## « Une création artistique et participative »

En renouant avec le groupe artistique Alice, que les habitants connaissent bien depuis leur première intervention « Portraits de rue » à Héric et Casson, l'idée était de retrouver l'émulation d'une aventure artistique partagée et participative avec les habitants, d'où le principe d'une résidence. Il s'agit en effet pour Alice de s'installer sur Erdre & Gesvres, prendre le temps d'observer nos pratiques et nos usages en terme de mobilité, d'observer nos paysages façonnés par la société de la voiture individuelle, de réfléchir avec les habitants, sous le prisme artistique, à nos déplacements de demain. Puis, finalement tordre un peu le cou à ce travail immersif d'observation pour en faire une œuvre, une forme de théâtre documentaire, un peu décalée bien sûr ! La mobilité est un sujet qui implique celui qui se déplace mais qui est aussi intrinsèquement lié à des choix politiques. Dès lors, il nous est apparu aussi nécessaire et naturel de mener à bien ce projet conjointement avec le service mobilités qui travaille sur cette problématique.

## « Faire un pas de côté »

Tout le monde a une voiture ou presque. Utile avant tout, elle est aussi un symbole de liberté, et un marqueur de réussite sociale. Elle a également transformé nos modes

de vie et façonné nos paysages. On s'accorde à dire que pour la planète, notre bien-être individuel et collectif, il faut interroger nos choix individuels et collectifs de vie et de déplacement et nous désintoxiquer de la voiture... Le groupe artistique Alice va interroger nos modes de vie et de déplacements, notre rapport au temps, au travail, aux loisirs... auprès d'usagers, d'élus, d'urbanistes, ou d'associations. Des questions presque philosophiques mais qui font écho au travail de notre service, où l'on parle transports, temps de trajet, sécurité... Pour les artistes, il ne s'agit pas de porter un discours moralisateur ou culpabilisant, mais de mettre en lumière de façon drôle et décalée des pratiques actuelles et imaginer ce que pourraient être nos pratiques demain.

## La restitution

Entre fiction et réalité, le groupe artistique Alice vous propose de participer à une création partagée à la croisée du théâtre, du cinéma et de la création sonore qui sera présentée au public en septembre 2020 dans plusieurs communes du territoire...



**+ 25 000 déplacements par jour**

en Erdre et Gesvres d'ici 2030 si on continue à se déplacer de la même manière qu'aujourd'hui

# Des actions pour l'eau et les milieux aquatiques

Pour préserver les cours d'eau, Erdre & Gesvres réalise régulièrement des interventions visant à améliorer la qualité de l'eau. Les dernières opérations portaient sur la renaturation du lit des ruisseaux du Rateau, du Houssais et du Montagné sur les communes de Nort-sur-Erdre, Les Touches et Petit-Mars. 5 kilomètres sélectionnés car répertoriés comme très abîmés mais aptes à se restaurer rapidement.



La création de nouveaux méandres pour le ruisseau du Houssais nécessite le terrassement du terrain par des engins de chantier adaptés et la mise en place de cailloux au fond du lit pour accueillir la vie aquatique.



PRÈS DE  
**5 kilomètres**

de cours d'eau  
renaturés

Le principe de renaturation consiste notamment à placer des cailloux au fond du lit pour redonner à la rivière ses fonctions originelles, comme par exemple sa capacité de débordement. En effet, il est bon qu'une rivière « déborde » spontanément (lors de crues), naturellement dans des zones sans risques, en fond de vallée boisée ou en prairie, pour éviter les inondations en zones habitables à l'aval. La renaturation c'est aussi recréer des méandres, ces petits virages qui permettent d'avoir des écoulements diversifiés et des habitats propices à l'accueil de la faune aquatique.

En complément de ces actions, des interventions sur des ponts agricoles qui bloquaient la remontée du poisson, ont été réalisées. Ces ponts constitués de buses (gros tuyaux) ont été remplacés par des passerelles en béton.

Les poissons peuvent donc à présent migrer comme bon leur semble, et les promeneurs, ou véhicules, franchir le pont en toute sécurité. Tous ces travaux ont un impact immédiat sur l'autoépuration des ruisseaux. On sait désormais que 3 kilomètres d'un ruisseau restauré traitent naturellement autant de nitrates que 40 kilomètres de ruisseau en mauvais état...

La renaturation du ruisseau du Houssais, aujourd'hui un site « Vitrine »

À proximité des Arcades de la Nochère coule le ruisseau du Houssais récemment « renaturé ». Grâce à son emplacement plus touristique et situé en grande partie sur des terrains communaux, le ruisseau du Houssais est devenu un site « Vitrine ». Il bénéficie en effet d'un cheminement piéton. Des mares à proximité ont également été créées afin d'accueillir grenouilles et autres petites bêtes aquatiques... Une vraie promenade à venir !

## QUELQUES CHIFFRES

- 8 000 tonnes de cailloux (estimation)
- 19 kilomètres de boisement de berge restaurés
- 6 ouvrages de franchissement (petits ponts) aménagés
- 6 abreuvoirs pour le bétail réalisés



# Bonne année aux initiatives !



« Histoire d'initiatives en Erdre et Gesvres », le 30 septembre 2019. Une quinzaine de porteurs de projets du territoire étaient invités à se rencontrer et à partager sur les motifs de leur engagement.



—  
**40 initiatives**

ont été repérées  
par le conseil de  
développement

Le Conseil de Développement souhaite une bonne année aux initiatives du territoire Erdre et Gesvres !

## Une année bien remplie en 2019

2019 a été une année riche de découvertes, de contacts avec les initiatives du territoire favorisant les transitions sociétales, énergétiques et environnementales sur les communes d'Erdre et Gesvres.

Nous avons rencontré les élus pour les entendre nous parler des initiatives qu'ils connaissent sur leur commune. Nous avons pris rendez-vous avec douze initiatives du territoire (une par commune) pour que leurs porteurs nous racontent ce qui fait le sel de leur engagement et nous les avons réunis en septembre pour qu'ils se connaissent un peu plus et échangent. Et enfin, en décembre, nous avons organisé une journée réunissant les porteurs d'initiatives et d'idées en faveur des transitions. De belles rencontres avec des personnes motivées, engagées, qui ont envie de participer à la construction et l'évolution de notre territoire... Vous pouvez retrouver la synthèse de cette action sur notre site.

## Nos vœux pour 2020

En ce début d'année 2020, nous souhaitons une bonne année aux initiatives du territoire, prospérité et longue vie pour elles !! Qu'elles puissent participer à la prise de

conscience, à l'amélioration de notre quotidien. Nous souhaitons également une bonne année à leurs porteurs, qu'ils gardent leur motivation, leur envie d'agir. Nous souhaitons à chacun d'entre vous une bonne année à votre curiosité, à votre envie de faire, votre énergie, votre inventivité pour mettre en place des projets et des idées qui favorisent les transitions sur notre territoire.

## Rejoignez-nous !

Vous souhaitez découvrir une initiative près de chez vous ? Alors n'hésitez pas !! Allez découvrir la carte collaborative des initiatives en faveur des transitions sur Erdre et Gesvres que nous avons mise en ligne sur notre page « la fabrique des initiatives » pour que chacun puisse y présenter son action ou son projet en matière de transition énergétique, écologique, économique et sociétale. Parlez-en à vos voisins, amis. Vous connaissez une initiative qui n'est pas sur la carte ? Alimentez vous-même la carte en ajoutant l'élément que vous souhaitez porter à la connaissance de tous !!

Vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de la curiosité, l'envie de vous exprimer ? Vous aimez travailler collectivement et participer à des débats constructifs ? Rejoignez le Conseil de développement ! C'est ouvert à toutes et tous.





DU 20 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

**EXPOSITION – LES PORTRAITS DE LOONA SIRE**

Loona Sire est une jeune photographe plasticienne issue de l'école des Beaux-arts de Nantes. Elle suit le courant des pictorialistes, un travail photographique où l'image dépasse le réel photographié.

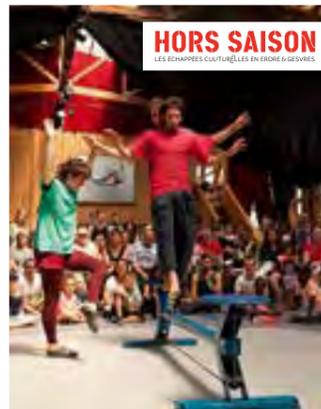
La Galerie du collège Marcelle Baron à Héric donne à voir depuis le 20 novembre, une série de photos de Loona Sire. Des grands formats sur la thématique du portrait.

En parallèle de son exposition, l'artiste travaille avec une classe pour parler de son art, de son parcours avec un atelier où les élèves deviennent le temps d'une expo « commissaires d'exposition ».

Le vernissage a eu lieu le mardi 3 décembre, un moment important pour l'artiste, mais aussi pour notre communauté de communes. En effet c'est aussi le jour où a été signé le deuxième PCT, Projet Culturel de Territoire d'Erdre & Gesvres en présence des représentants du Département et de la DRAC.

Exposition « Sous le feu, je te vois ». Galerie du collège Marcelle Baron à Héric.  
Du 20 novembre au 19 décembre. Tout public. [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

© Loona Sire



MER. 18 &amp; VEN. 20 DEC.

**FIL-FIL**

Cie Jeanne Mordoj

CIRQUE

Dans un espace circulaire au plus près du public, les interprètes acrobates détricotent les petites choses simples, les rendent aventureuses, absurdes, ludiques. Prenez place autour d'eux et observez-les... on

dirait des enfants ! Fil-Fil s'inspire des mouvements des petits, mais aussi de leur esprit espiègle et irrévérencieux ! Le fil de la funambule danse, les t-shirts volent pour créer d'étonnantes chimères où chacun prend un malin plaisir à pousser le jeu et l'imagination. Un moment à partager en famille où les adultes sauront retrouver leur âme d'enfant et se laisser aller au pays de l'imaginaire !

À partir de 3 ans. Mer. 18 déc à 15h, Salle Olympie à Treillières.  
Ven. 20 déc. à 18h30, Salle Cassiopée à Notre-Dame-des-Landes.  
Durée : 25 min. Tarif : 5 € - infos et réservations : 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)



DIM. 19 JANVIER | 15H

**LE PETIT DETOURNEMENT**

Cie Les Balbutiés

SHOW DE DOUBLAGE IMPROVISÉ

« On dirait que » disent les enfants au début de leurs histoires... avec Le Petit Détournement on dirait qu'on refait le film ! Des micros,

des extraits de films, un musicien, des comédiens et la magie opère, sous les yeux des spectateurs se recréent les dialogues et la musique de films projetés en fond de scène. Des grands classiques, des films d'action ou encore des dessins animés, le vrai faux film surprend autant qu'il émeut. Les quatre doubleurs et le musicien réinventent les textes et musiques de manière totalement improvisée, de quoi ravir tout le monde, cinéphiles ou pas !

À partir de 7 ans. Dim. 19 janvier à 15h, Salle Cassiopée à Notre-Dame-des-Landes. Durée : 1h30. Tarif : 5 € - infos et réservations : 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)



VEN. 7 FÉVRIER | 20H30

**L'APPEL DU DEHORS**

Production Lillico

THÉÂTRE ET OBJET

C'est l'histoire de Lys Martagon, « 157 cm de bas en haut pas moins pas plus » une ado rêveuse qui vit seule avec sa mère entre les barres d'immeubles et les montagnes. Elle porte le nom d'une fleur rare qui pousse là où les autres ne peuvent

pas pousser. Petit à petit, Lys s'émancipe, s'aventure dans la nature sauvage. Bientôt elle dialogue avec les arbres, donne un nom à chacun de ses pas, classe et compte les fleurs, les vents, les volcans... trop bavarde ? trop sauvage ? sans doute, mais sa fantaisie la rend libre à l'inverse de Démétrio, jeune garçon des cités, muré dans le silence et l'agressivité...

À partir de 7 ans. Ven. 7 février à 20h30, Salle Simone de Beauvoir à Treillières.  
Durée : 55 min. Tarif : 5 € - infos et réservations : 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)



VEN. 6 MARS | 20H30

**L'HISTOIRE DE CLARA**

Cie (MIC) ZZAJ et BIM BOM théâtre

CONCERT NARRATIF SOUS CASQUE

Au départ de ce spectacle, il y a le roman de Vincent Cuvelier retraçant le destin de Clara, un bébé qui échappe à une rafle dans le

Paris de 1942. Un sujet sensible non pas mis en scène mais porté par un dispositif scénique sonore surprenant : un casque audio sur les oreilles au milieu des artistes, écoutez l'histoire de Clara... Laissez-vous porter par ces « voix » chuchotées à l'oreille, bercer par une musique électro acoustique jazz envoûtante et vivez une expérience intime et collective rare.

À partir de 10 ans. Ven. 6 mars à 20h30, l'Escale Culture à Sucé-sur-Erdre.  
Durée : 55 min. Tarif : 5 € - infos et réservations : 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

**SALON DU LIVRE JEUNESSE LES 4 & 5 AVRIL 2020****Vous êtes « invités » !**

Je t'invite, tu m'invites, rencontrons-nous ! Pour sa 16<sup>ème</sup> édition, le salon se dévoile sous le thème de l'invitation, celle qui consiste à faire un pas vers l'autre, prendre le temps de se connaître, partager nos différences et nos singularités, s'approprier pour apprendre simplement à vivre ensemble.

Nous avons demandé aux auteurs déjà venus sur le salon, d'inviter eux-mêmes un auteur encore jamais intervenu... Une façon de retrouver des auteurs dont l'univers a marqué le salon et de découvrir d'autres talents, de s'emparer d'univers moins connus...

Prenez date, les 4 et 5 avril prochains, et venez à la rencontre des auteurs et des illustrateurs pour partager des moments festifs autour de la littérature jeunesse.

Retrouvez toute l'actualité du Salon du livre, les événements, les auteurs et les illustrateurs sur la page Facebook du Salon du Livre Jeunesse en Erdre & Gesvres.

**Samedi 4 et dimanche 5 avril, site de la Papinière à Sucé-sur-Erdre.**



# Vos services à portée de main

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie  
1, rue Marie Curie  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40  
contact@cceg.fr  
www.cceg.fr

## COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10  
dechets@cceg.fr

## SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11  
contact@serenha.fr  
www.serenha.fr

## ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91  
economie@cceg.fr

## MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 51 12 10 94

• 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 10 85  
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

## ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05  
• [spanc@cceg.fr](mailto:spanc@cceg.fr) (non collectif)  
• [assainissement-collectif@cceg.fr](mailto:assainissement-collectif@cceg.fr)  
(à partir du 01/01/2020)

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

## TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33  
[transport@cceg.fr](mailto:transport@cceg.fr)

## CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa  
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 28 24 24 60  
[ardea@lesbassins.fr](mailto:ardea@lesbassins.fr)

Les Bassins d'Alphéa  
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 28 43 43 30  
[alphea@lesbassins.fr](mailto:alphea@lesbassins.fr)  
[www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

## CULTURE

Saison culturelle :  
Tél. 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)  
[billetterie@hors-saison.fr](mailto:billetterie@hors-saison.fr)

Bibliothèques :  
[www.livreetlecture-cceg.net](http://www.livreetlecture-cceg.net)

Bourses initiatives jeunesse  
[mickael.bougault@cceg.fr](mailto:mickael.bougault@cceg.fr)  
Tél. 02 28 02 22 40

## Rénovez, SERENHA est là !

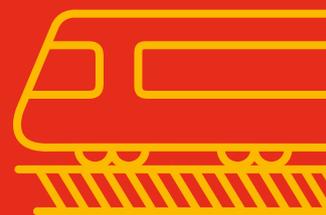
Aides financières complexes, multiplicité des acteurs... Beaucoup renoncent à se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement. Grâce à SERENHA, bénéficiez de conseils neutres et gratuits, sans conditions de ressources, pour rénover votre habitation.



Samuel GUERIN, votre conseiller SERENHA, vous accompagnera de la conception de votre projet jusqu'au suivi post travaux, et vous guidera pour faciliter vos démarches.

Contact : Samuel GUERIN, conseiller SERENHA  
Communauté de communes Erdre & Gesvres - 1, rue Marie Curie, P.A. La Grand'Haie  
44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES - Tél : 02 28 02 01 11

BONNE ANNÉE  
2020



**Erdre & Gesvres**

un territoire à vivre au quotidien

#FierdevivreenErdreetGesvres

